



Schéma des Mobilités Un plan d'action est en route !

Événement 10/13

Aurillac en Scène 2025

La 4^e édition d'Aurillac en Scène revient les 6 et 7 juin 2025 pour deux soirées exceptionnelles avec comme têtes d'affiches Julien Doré et Pascal Obispo !

Médiathèque 14/15

La ludothèque en travaux

À partir du mois de janvier, le pôle « enfance - ludothèque » de la Médiathèque du Bassin d'Aurillac sera en travaux.

SOULIER

3, Route du Collet
15000 AURILLAC
☎ 04 71 64 66 00



**Construction d'un nouveau
restaurant universitaire
Conseil Départemental du Cantal**



**NOUVELLE
PRESTATION !**

**LOCATION
ASPIRATRICE**

AVEC OPÉRATEUR

STAP 15
4 ZA DES QUATRE CHEMINS 15250 NAUCELLES
WWW.STAP15.COM - 06.07.46.33.87

**Marché
de Noël
à Sarlat**

25 € - Dimanche 15 décembre

Départ à 7H30 d'Aurillac.
Visite et découverte du marché de
Noël de Sarlat ! Retour 21h30

**Garden
Palace
(63)**

105 € - Jeudi 09 janvier 2025

Spectacle au Garden Palace et
dégustation de galette des rois

**Séjour
animé à
Castres**

595 € - Du 19 au 22 mars 2025

Découverte d'Albi - Castres -
Spectacle Cabaret à la ferme

**Holiday on
Ice - Zénith
d'Auvergne**

85 € - Mercredi 09 avril 2025

Transport + Place de
spectacle * 2ème catégorie

STAC VOYAGES ET TRANSPORTS

Renseignements au 04.71.48.48.33 - 17 rue Jacques Prévert, 15 000 Aurillac

@stacvoyages @stactransports

Rechercher un équilibre fiscal pour notre territoire



L'intégralité du territoire de la CABA a été classé par l'Etat en zone FRR (France Ruralités Revitalisation) à compter du 1^{er} juillet 2024. Je tenais ici à remercier les parlementaires du Cantal qui par leurs arguments, ont obtenu l'élargissement de ce classement à l'intégralité de la CABA l'ouvrant ainsi à sept

nouvelles communes (principalement Aurillac, Arpajon-sur-Cère et les communes de la première couronne).

Ce classement permet désormais aux créateurs d'entreprises éligibles (activités industrielles, commerciales, artisanales ou libérales, de moins de 11 salariés et soumises à l'impôt sur les sociétés ou l'impôt sur le revenu) de bénéficier d'exonérations de charges, soit, d'une part une exonération totale d'impôt sur les sociétés ou sur le revenu pendant 5 ans puis exonération dégressive les 3 années suivantes (25%, 50%, 75%), et d'autre part, d'une exonération de charges patronales (pour les recrutements de CDI ou de CDD d'au moins 12 mois).

Ces exonérations importantes de fiscalité et de charges sociales doivent favoriser l'implantation d'entreprises ou de professionnels de santé sur nos territoires et sont particulièrement bienvenues !

Ce dispositif aurait pu être complété par une exonération de CFE (Contribution Foncière des Entreprises) décidée au niveau de la CABA. Ce choix n'a pas été retenu.

Dans les territoires précédemment classés en ZRR (ancien nom des FRR), la reconduction de cette exo-

nération de CFE n'a pour seul effet que de décaler la perception d'un nouveau produit de fiscalité.

Dans les territoires (comme la CABA) où ce classement n'était pas en vigueur, l'équilibre fiscal était assuré par la création d'entreprises qui compensait la disparition d'autres d'entreprises. Si nous faisons le choix d'exonérer de CFE dans le cadre de la nouvelle FRR, la compensation entre les créations et les disparitions ne se ferait plus et la perte annuelle de produit fiscal pourrait aller jusqu'à 1 800 000 € sur un an et représenter 12 000 000 € en cumul de perte pour la CABA sur 8 ans...

Cette perte fiscale devrait impérativement être répercutée sur les autres contribuables (entreprises et particuliers) pour pouvoir maintenir le fonctionnement des équipements et services publics gérés par la Collectivité. Ce ne serait pas acceptable...

Par ailleurs, la CFE moyenne constatée sur la CABA s'élève à 1060 €/an/entreprise et la non-exonération de son montant est à relativiser au regard de l'impact des exonérations d'impôt sur les sociétés et de charges sociales obtenues dans le cadre de la FRR.

Précisons enfin que la fiscalité n'arrive qu'en 8^{ème} position dans les critères de choix d'implantation des entreprises, derrière la zone d'implantation, la visibilité, les flux de mobilité, la clientèle, la concurrence et la configuration locale. La non-exonération de CFE décidée par la CABA est donc anecdotique et sans effet négatif sur l'implantation de nouvelles entreprises à venir.

Pierre MATHONIER

Président de la Communauté d'Agglomération
du Bassin d'Aurillac,
Maire d'Aurillac

SOMMAIRE

En Bref	04	Médiathèque	14	Cultures urbaines	28
Actualités	06	Schéma des Mobilités	17	Vie des communes	30
Centre Aquatique	09	Habitat	24	Agenda	33
Aurillac en Scène	10	Vie des Entreprises	26	Informations pratiques	35

La passerelle de Mandailles-Saint-Julien récompensée

La passerelle de Mandailles-Saint-Julien a reçu le Prix Eiffel de l'Architecture 2024 dans la catégorie « Franchir ». À cette occasion, Maryline MONTEILLET, Vice-Présidente en charge des Équipements touristiques de l'Agglomération d'Aurillac, accompagnée des entreprises IGETEC (étude de la structure) et ECMB (construction de la structure métallique), ainsi que de Fabien Damas, architecte associé à L'Atelier du Rouget Simon Teyssou & associés, se sont rendus le 16 octobre à Paris pour recevoir le prix.

Retrouvez une rétrospective de la cérémonie en scannant le QR code ci-contre :



L'histoire du stade Jean-Alric racontée

Fidèle visiteur des tribunes Marathon depuis son enfance et auteur du livre « Un regard sur les 100 ans du stade Jean-Alric », Jean Bessière a animé une conférence publique dans le salon d'Honneur du stade sur les évolutions de l'équipement sportif au fil de son siècle d'existence.

Des grandes Fêtes du Millénaire d'Aurillac aux multiples rencontres de rugby, en passant par la Fête de la Libération en 1944, il est revenu sur les grandes dates qui ont jalonné l'existence du lieu depuis sa création.



Un nouveau camion hydrocureur

Dans le cadre du transfert de la compétence liée à la Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU), et à la suite du recrutement de deux agents au printemps 2023, l'Agglomération d'Aurillac s'est dotée d'un camion hydrocureur d'un montant de 380 000€ HT. Il permet de nettoyer en profondeur les canalisations des réseaux publics d'eaux pluviales et d'assainissement sans utilisation de produits chimiques, avec uniquement un jet d'eau sous haute pression. L'entretien régulier des collecteurs garantit la capacité hydraulique des canalisations et prévient les débordements en cas de surcharge des réseaux. Ce camion nouvelle génération offre un nettoyage plus performant et plus respectueux de l'environnement tout en améliorant le confort et la sécurité des agents de la collectivité.





Giovanni VIAENE distingué au Concours national du Bus d'Or 2024

Après avoir remporté le 4 septembre dernier la sélection en interne pour représenter le réseau Trans'Cab à Paris, Giovanni s'est rendu dans la capitale du 23 au 25 septembre pour participer à une série d'épreuves théoriques et pratiques. Il a eu notamment l'opportunité de réaliser un trajet emblématique, de la Gare Montparnasse jusqu'au rond-point des Champs-Élysées, au volant d'un bus électrique. Au terme du concours, il s'est hissé parmi les meilleurs en décrochant la 5^e place du classement général !

Félicitations à Giovanni pour cette réussite qui met en lumière l'importance et la valeur de la profession de conducteur de bus !

© Agrir



Martin Luther King inspire les étudiants

À l'occasion du 60^e anniversaire du discours emblématique de Martin Luther King et de la loi sur les droits civiques, les étudiants de différentes formations et de plusieurs campus de l'IUT Clermont Auvergne ont réalisé une exposition hommage.

Sur le campus Simone Veil à Aurillac, toute une journée a été dédiée au projet. La présentation de l'exposition a été suivie d'une conférence publique, de la représentation d'un spectacle étudiant au théâtre et d'un concert au Sismographe.



Rencontre entre producteurs et acheteurs dans le cadre du PAT

Favoriser les prises de contacts, faire connaître ses savoir-faire, la saisonnalité des productions ou encore la logistique de livraison : la deuxième rencontre entre fournisseurs et acheteurs de la restauration hors-domicile a tenu toutes ses promesses !

Organisé fin octobre et initié dans le cadre du Projet Alimentaire de Territoire de l'Agglomération d'Aurillac, ce moment vise prioritairement à favoriser la mise en relation et développer l'interconnaissance entre acteurs de l'offre et de la demande.

Facture d'eau

En route vers le prélèvement trimestriel

Habités à payer leur facture d'eau deux fois par an, les usagers de l'Agglomération d'Aurillac peuvent désormais faire le choix de régler leur consommation tous les trois mois, grâce au prélèvement trimestriel (10 mars, 10 juin, 10 septembre et 10 décembre).

Les agents releveurs effectuent, ainsi, quatre relèves par an afin d'établir des factures basées uniquement sur la consommation d'eau réelle du logement. En plus d'une meilleure répartition des charges pour les ménages, ce service offre également la possibilité de détecter plus rapidement les éventuelles fuites, permettant ainsi une économie pour l'usager et une préservation de la ressource en eau.

Pour celles et ceux souhaitant bénéficier du prélèvement à échéance, un formulaire à télécharger puis à retourner est disponible sur le site internet www.caba.fr.

Pour toute question, le **service de la Régie de l'Eau** est à votre écoute, sur place au 18 place de la Paix à Aurillac (du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13h30 à 17h30), par téléphone au **04 71 46 86 38**, ou par mail à regieeau@caba.fr.



© Photo de Polina Tanklewitch - pexels.com

GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)

Valorisation de l'ancienne gravière de Velzic

Des travaux de valorisation de l'ancienne gravière de Velzic ont eu lieu début octobre. Malgré ses effets néfastes sur le cours d'eau, l'exploitation de cette gravière a eu comme conséquence positive la création d'une zone unique sur la Jordanne où le lit de la rivière a gagné en mobilité latérale. Ce phénomène de divagation de l'eau de plus en plus rare est particulièrement propice à la création perpétuelle d'habitats naturels pour la faune et la flore.

Dernièrement, la mobilité latérale était freinée par une végétation devenue trop abondante, impactant ainsi les habitats naturels. L'Agglomération d'Aurillac à travers le service GEMAPI, et en concertation avec la Commune, a procédé à un rajeunissement de la végétation *in situ* pour préserver la divagation du cours d'eau. En 2025,

un projet pédagogique est envisagé pour communiquer auprès des habitants sur l'intérêt de conserver la richesse écologique du site et de développer des connaissances en lien avec les milieux aquatiques.



Festival International de Théâtre de Rue

L'édition 2024, record de chiffres !

Du 14 au 17 août dernier, Aurillac a accueilli la 37^e édition du Festival International de Théâtre de Rue organisée par l'association Éclat. Quatre jours d'effervescence culturelle, marqués par une affluence exceptionnelle. Plus de 187 000 spectateurs ont ainsi été comptabilisés sur toute la durée du festival, soit environ 46 750 visiteurs par jour en moyenne (hors habitants de l'agglomération aurillacoise). Comme les années précédentes, la journée du vendredi a été particulièrement fréquentée avec un pic à 53 000 visiteurs sur la journée. De manière générale, ces chiffres reflètent une hausse d'environ 35 % de la fréquentation par rapport à l'édition 2023.

Plus largement, le territoire de l'agglomération d'Aurillac a lui aussi bénéficié de cette affluence particulière, avec plus de 232 000 visiteurs sur les quatre jours, soit une augmentation de +141 % par rapport à la semaine du 15 août 2023. Grâce à l'analyse des statistiques de fréquentation fournies par l'outil FluxVision, l'office de tourisme du Pays d'Aurillac estime ainsi que l'évènement a généré 125 000 nuitées sur le territoire. Les excursion-

nistes (visiteurs ne dormant pas sur place), quant à eux, représentent 62 000 personnes.

En prenant en compte les dépenses quotidiennes moyennes pour un touriste (30 €) et un excursionniste (10 €) établies par les professionnels du tourisme dans le Cantal en été, la consommation touristique liée au Festival 2024 s'élève donc à plus de 4,3 millions d'euros.



26^e Rencontres du Réseau des Grands Sites de France

Les 10 et 11 octobre derniers, le Grand Site de France « Puy Mary - Volcan du Cantal » était l'hôte des 26^e Rencontres du Réseau des Grands Sites de France. Environ 250 participants, élus et techniciens des collectivités locales, professionnels et experts des espaces naturels, du patrimoine et du tourisme, étaient donc réunis autour de la pyramide cantalienne.

Au cours de ces deux jours, ils ont abordé une question essentielle pour les sites hautement fréquentés du territoire national, mais également pour l'ensemble du secteur du tourisme : la mobilité durable dans les territoires patrimoniaux. La gestion des flux de véhicules au col du Pas de Peyrol, le développement des mobilités sportives et la mise en place de navettes sur l'ensemble du territoire du Grand Site, en lien avec l'Agglomération d'Aurillac et la Région AURA, sont, d'ailleurs, ressortis comme des exemples de réussite en matière de développement touristique et de préservation de l'environnement.

Travaux

Rue de la Cère

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain de Marmiers à Aurillac, d'importants travaux sur les réseaux et la voirie vont débiter au niveau de la rue de la Cère dès le mois de janvier 2025.

En amont des travaux de voirie portés par la commune d'Aurillac, l'Agglomération va conduire aux côtés du Syndicat Départemental d'Énergie du Cantal, une opération de modernisation des réseaux secs et humides de la rue de la Cère d'une durée prévisionnelle de 8 mois. La CABA va ainsi procéder à une réhabilitation globale des réseaux d'eau potable, d'eaux pluviales et d'eaux usées, actuellement sous forme de réseau unitaire. Ce dernier sera remplacé par trois réseaux différenciés et les compteurs d'eau placés à l'intérieur des habitations seront déplacés en limite de propriété. Une partie de la fin de la rue de la Santoire est aussi concernée par la réhabilitation du réseau d'eau potable.

Enseignement supérieur FAMOUS : c'est lancé !

Mi-octobre sur le campus Simone Veil à Aurillac, un projet novateur au nom évocateur a officiellement vu le jour : FAMOUS, pour « FermentAtion et MicrobiOLOGie indUS-trielle ». Porté par l'Université Clermont Auvergne, et en lien direct avec la création du PEM2i, il a vocation à créer un continuum de formation du niveau Bac à Bac +8 à Aurillac, dans le domaine de la microbiologie industrielle et de la fermentation.

Outre les collectivités locales, engagées aux côtés de l'État dans le projet depuis sa genèse, les entreprises locales sont également impliquées. La synergie créée entre les acteurs académiques et industriels constitue ainsi le cœur du projet FAMOUS, dont l'ambition première est de contribuer à la construction de filières emblématiques et au développement d'applications industrielles concrètes.

En rapprochant ces différentes entités dans un même collectif, le projet FAMOUS, et plus largement le PEM2i, répond simultanément aux besoins et enjeux du territoire

Forum des métiers et des formations

Venez découvrir les métiers de l'Agglomération d'Aurillac ! Coordonné par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Cantal en collaboration avec l'Éducation Nationale et le Centre d'Information et d'Ori-entation, **le Forum des métiers et des formations se tiendra le 20 février 2025 au Prisme à Aurillac.** Plus d'informations à venir prochainement.

en matière de recherche et de formation, en rapport avec les forts besoins de recrutement des entreprises locales dans ce domaine.

La volonté d'excellence qui émane de ce collectif, et le savoir-faire unique qui en découle, ont d'ailleurs permis au Projet FAMOUS d'être lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et Métiers d'Avenir », lancé dans le cadre du plan « France 2030 ». Il bénéficiera ainsi d'un financement de 1,8 M€ pour mener à bien ses actions, et tenter de répondre aux enjeux nationaux de réindustrialisation et de souveraineté.



11^e édition du Festival BD Concours BD

Madame Puech déborde déjà d'imagination ! Et vous ? La Médiathèque du Bassin d'Aurillac lance son traditionnel appel aux âmes d'artistes (amateurs !) dans le cadre de son Concours BD, organisé en amont de la 11^e édition du Festival BD du Bassin d'Aurillac.

Cette année, le thème est libre. La seule restriction à l'imagination débordante de Madame Puech (et de tous les participants) est donc le format imposé : une planche seulement, recto, au format A4, ou A3 pour les participants de plus de 16 ans uniquement. Attention également à ne pas dépasser la date limite de dépôt de l'œuvre : jusqu'au 5 mars à la Médiathèque !

Toujours gratuit, le concours est ouvert à tous à partir de six ans. Les participations seront ensuite classées selon quatre catégories d'âge. Le Festival BD, les 15 et 16 mars 2025, sera le point de chute de ce concours avec l'exposition de toutes les œuvres et la remise des prix, organisée le dimanche en milieu d'après-midi. Deux prix seront décernés pour chaque catégorie, accompagnés de divers lots. Composé de médiathécaires, de libraires, d'artistes, de journalistes, etc., le jury se réserve également la possibilité de désigner des prix « coup de cœur ».

Animation enchantée

La magie de Noël s'invite dans les bassins du Centre Aquatique

La magie de Noël s'installe le samedi 14 décembre au Centre Aquatique du Bassin d'Aurillac avec une animation festive et chaleureuse qui promet de ravir petits et grands.

Le samedi 14 décembre à partir de 15h30, le Centre Aquatique, lieu de détente et de bien-être apprécié par les habitants de l'agglomération, se métamorphosera en un véritable paradis de Noël. Dès l'entrée, guirlandes lumineuses, sapin décoré et étoiles scintillantes accueilleront les participants dans une atmosphère festive empreinte de la douceur des fêtes de fin d'année.

La balnéo, transformée pour cette occasion en village du Père Noël, sera accessible aux enfants toutes les 15 minutes pour une série de jeux et d'énigmes. Le Père

Noël se prêtera, lui, au jeu des photos avec les petits baigneurs qui le souhaiteront. En fin de journée, un goûter est prévu pour l'ensemble des participants.

Les places étant limitées, les inscriptions sont obligatoires auprès des agents d'accueil (le paiement vaut réservation). Pour l'occasion, le Centre Aquatique fermera exceptionnellement ses portes à 12 h afin de laisser les lutins du Pôle Nord préparer le village du Père Noël et décorer le sapin.

Tarifs

Enfant : 6,60 €

Adulte : 3,30 €

À venir en 2025

⚠ Arrêt technique réglementaire : le Centre Aquatique sera fermé exceptionnellement du **dimanche 5 janvier à 13h30 au dimanche 19 janvier inclus**.

🎬 Aqua-Ciné - 25 janvier à 19 h : les pieds dans l'eau ou confortablement installé sur des fauteuils gonflables, le Centre Aquatique vous propose une séance de cinéma pas comme les autres !

centreaquatique.caba.fr





Festival Aurillac en Scène

Un festival toujours plus grand !

Les 6 et 7 juin 2025, le Prisme accueillera la 4^e édition tant attendue du Festival Aurillac en Scène ! Après une 3^e édition marquée par un succès retentissant avec 11 500 festivaliers, un engouement palpable et des retours très positifs, les organisateurs préparent un événement encore plus grand, avec une programmation exceptionnelle.

L'édition 2024 avait frappé fort avec Shaka Ponk et Louise Attaque en têtes d'affiches, accompagnées d'artistes talentueux comme Julien Granel, Selah Sue, Mentissa et Santa. Le public avait d'ailleurs répondu présent avec près de 12 000 festivaliers réunis sur les deux jours, un record pour l'événement qui n'était alors qu'à son troisième coup d'essai. « *Le succès de l'an passé est exceptionnel, a commenté Yoann Pauly de Festival Production, la société qui épaulé Aurillac Développement pour la programmation, lors de la conférence de presse de présentation de l'édition 2025. Réussir à faire deux soirées à guichets fermés lors de la troisième édition, il n'y a qu'à Aurillac que nous l'avons vu sur les sept festivals que nous accompagnons !* »

Pour cette 4^e édition, le festival continue sur sa lancée ! Aux côtés d'Hervé, Joseph Kamel, Barbara Pravi et Pierre Garnier, les festivaliers présents les 6 et 7 juin prochains sur le parvis du Prisme auront la chance d'apprécier les prestations de deux artistes incontour-

lables de la scène pop-rock française, Julien Doré et Pascal Obispo, en clôture de chacune des deux soirées !

L'expérience festivalière aux petits oignons

Aurillac en Scène, ce n'est pas seulement de la musique, c'est aussi une expérience festivalière soignée. L'édition 2024 a vu se renouveler des services de qualité approuvés par le public : un système *cashless* performant, un guichet billetterie efficace, et des prestations de restauration séduisantes par leur diversité et leur qualité. Pour 2025, les organisateurs sont déjà à pied d'œuvre pour créer une ambiance unique et permettre à chacun de passer des moments inoubliables.

Ainsi, les zones de détente, imaginées l'an passé et largement appréciées par les festivaliers, seront reconduites, avec chaises, tables et transats à disposition du public. Fort de son expérience des éditions passées, le « village du Festival » prendra de nouveau place à

l'arrière des gradins. Il sera agrémenté de deux guichets *cashless*, d'un accueil, d'une boutique officielle, et de sept *food-trucks*. « *Comme l'an passé, la diversité des propositions permettra de répondre à un maximum d'envies*, explique Sophie Clochard, directrice d'Aurillac Développement. *Néanmoins, nous prenons en compte les retours reçus et nous allons recentrer l'offre sur des produits plus traditionnels et locaux.* »

Les deux buvettes (dont une à l'intérieur du Prisme) seront quant à elles complétées d'un distributeur de bière dont la première utilisation l'an passé avait permis de fluidifier les files d'attente et de propulser les ventes. Un bar à cocktails, à proximité immédiate du DJ présent pour animer les changements de plateaux, verra également le jour sur l'édition 2025 en vue, encore, de diversifier les offres.

Un festival en pleine croissance

Aux abords de la grande scène, les différents espaces (gradins, loges, espace VIP et partenaires) seront légèrement réorganisés afin d'accueillir une loge supplémentaire et d'augmenter la jauge maximale d'environ 2 000 personnes..

Grâce au travail fourni par Aurillac Développement et à la participation financière de l'Agglomération et de la Ville d'Aurillac (actionnaires de la SPL), du Département, de la Région, et au soutien renforcé des partenaires privés, Aurillac en Scène ambitionne ainsi de placer le territoire sur le devant de la scène locale voire nationale. Et pour cause : l'an passé, 33 % des festivaliers n'étaient pas originaires du Cantal.



Le mot du Président d'Aurillac Développement, Charly Delamaide

« Le succès de l'édition 2024 nous oblige. Proposer toujours des services, des prestations de meilleure qualité reste notre objectif. Le Festival, c'est un an de travail, de stress, parfois, et enfin aussi, de satisfaction.

La programmation est un élément essentiel de la réussite d'une édition. Aussi, notre volonté d'un programme pop-rock équilibré fera, j'en suis convaincu, écho auprès de chacun et chacune d'entre vous. Bon festival !

Les 6 et 7 juin à Aurillac

Billets et informations pratiques

au Centre des Congrès

ou sur www.aurillacenscene.com

🔑 Tarifs (progressifs, variables selon la période) :

- **2 jours fosse** : dès 70 €*
- **2 jours assis** : dès 90 €*
- **1 jour fosse** : dès 45 €* (29 € enfant -12 ans / 43 € Pass Culture)
- **1 jour assis** : dès 58 €* (41 € enfant -12 ans)
- **Gratuit pour les enfants de moins de 2 ans**
- **Tarifs PMR/Accès PMR et CE/Groupes** : renseignements billetterie du Prisme

**selon quotas disponibles*

⚠ Attention, les places partent très vite : premiers arrivés, premiers servis !

🕒 Horaires : concerts de 18 h à 00h30
ouverture du Prisme de 17 h à 2 h



Édition 2025 : les artistes programmés

Pour sa 4^e édition, le Festival Aurillac en Scène mise sur une programmation musicale pop-rock de haut vol, mêlant artistes émergents et confirmés. Préparez-vous, le sol du Prisme va vibrer !

Hervé 6 juin

A 33 ans, Hervé est déjà un incontournable de la scène musicale française. Auteur-compositeur-interprète, musicien et producteur autodidacte, il explore des horizons variés, mêlant *britpop*, *jungle* et *drum and bass* pour créer un univers musical unique. Avec trois albums à son actif, il s'est d'abord fait repérer avec *Hyper* (2020), couronné par une Victoire de la Musique en tant que Révélation masculine en 2021. Ce succès a été suivi par une tournée remarquable, *l'Hyper Tour*, qui a elle-même été nommée aux Victoires de la Musique en 2022. En 2023, il revient avec *Intérieur Vie*, un album introspectif sorti l'année où il célèbre aussi un événement personnel marquant : la naissance de son premier enfant. *Adrénaline*, son dernier album sorti l'an passé, sonne comme un retour aux sources pour ce Breton qui a connu ses premières scènes en Angleterre.



Joseph Kamel 6 juin

Multi certifié avec son titre à succès, *Celui qui part*, Joseph Kamel, a su s'imposer comme LA nouvelle voix de la musique française. Dans la lignée de grands noms tels que Ben Mazué, Jérémy Frérot, Grand Corps Malade, sa musique est à l'image de sa voix : percutante, profonde et inspirante. Après s'être notamment fait remarquer lors de l'émission « The Artist » sur France 2, Joseph Kamel a par la suite pu s'initier à la scène en assurant les premières parties de Julien Doré, avec qui il partage aujourd'hui le tube *Beau*.

Porté par sa voix singulière et un premier album *Miroirs* rempli d'émotions et de questions inspirées de son vécu, Joseph Kamel part aujourd'hui chanter son album dans toute la France et la Belgique.

Julien Doré 6 juin

Auteur-compositeur-interprète, musicien, producteur et même acteur, il a su conquérir le cœur du public depuis sa victoire à la Nouvelle Star en 2007. Avec six albums studio à son actif, de *Ersatz* (2008) à son dernier opus *Imposteur* (2024), il a toujours su se réinventer, surprendre et émouvoir son public.

Julien Doré, lauréat des Victoires de la Musique en 2015 dans la catégorie Artiste interprète masculin, est aussi un showman hors pair. Après l'incroyable succès de *l'Aimée Tour*, qui a rassemblé plus de 600 000 spectateurs à travers une cinquantaine de concerts complets, il revient avec une nouvelle tournée événement !





Barbara Pravi

7 juin

En 2021, Barbara Pravi représente la France à l'Eurovision avec *Voilà*, se classant deuxième et obtenant un immense succès international. Elle remporte ensuite le Grand Prix Sacem et la révélation féminine aux Victoires de la Musique en 2022. Barbara n'est pas qu'une simple chanteuse : elle transforme ses concerts en spectacles, mêlant danse, musique et récit. Son style unique, mélange de grâce et de puissance, transporte son public. Après une tournée à guichets fermés, Barbara revient en 2024 avec le titre *Bravo* et son deuxième album *La Pieva*.

Pierre Garnier

7 juin

Grand vainqueur de la dernière édition de la Star Academy, Pierre Garnier s'impose comme l'un des artistes les plus en vue de la scène musicale francophone. Avec une voix à la fois singulière et puissante, et une personnalité attachante, il a conquis des millions de téléspectateurs et spectateurs. Depuis sa victoire dans l'émission, il enchaîne les succès, à commencer par son tube *Ceux qu'on était*, un titre devenu incontournable avec plus de 50 millions de *streams* et certifié single de diamant. Les récompenses s'enchaînent, avec notamment deux NRJ Music Awards en 2024, consolidant sa place dans le cœur du public. Avec son premier album *Chaque seconde* et sa tournée solo, Pierre Garnier dévoilera des morceaux de sa vie et de sa personnalité, tout en partant à la rencontre de son public.



© Thomas Bieur

Pascal Obispo

7 juin

Compositeur-interprète français incontournable, c'est l'un des artistes les plus populaires de la scène de la variété française. Outre sa carrière de chanteur, il se distingue en tant que compositeur, signant de nombreux tubes pour des artistes tels que Florent Pagny, Johnny Hallyday, Garou, Zazie, Marc Lavoine, Natasha St-Pier, et en participant à des projets comme la comédie musicale *Les Dix Commandements*. Au total, il a vendu plus de 5 millions d'albums en tant qu'interprète et 14 millions en tant que compositeur. Aujourd'hui, il continue de marquer les esprits avec son dernier album *L'Archipel des séquelles*, un projet acoustique et intimiste aux influences jazz. Pour célébrer ses 30 ans de carrière, Pascal Obispo a lancé un show inédit, *Correspondances*, où il redonne vie à ses classiques et propose une expérience inédite, plus intime avec son public.

Les artistes locaux entrent (aussi) en scène !

Pour la deuxième année consécutive, en partenariat avec le Conseil Départemental, les tremplins Cantal en Scène vont permettre à deux talents locaux de se produire sur la grande scène du festival, en amont des deux premiers artistes programmés. Un appel à candidature est actuellement en cours afin de sélectionner, en février, les deux

artistes retenus. Ils bénéficieront ensuite d'un accompagnement personnalisé avant de se jeter dans le grand bain, les 6 et 7 juin prochains !

Présents dans le « Village du Festival » pendant les changements de plateaux et à l'espace VIP, les DJs prochainement recrutés seront, eux aussi, des purs talents locaux !



Réaménagement du pôle « enfance - ludothèque »

Lire, apprendre, jouer, s'éveiller... à la Médiathèque

Le pôle « enfance - ludothèque » sera fermé au public à partir du 6 janvier prochain pour laisser place à un projet de réaménagement global de l'espace. Pour permettre à chacun de continuer à profiter des ressources de la Médiathèque et de la ludothèque, une « annexe » va ouvrir ses portes dès le 3 février !

Des milliers d'enfants accueillis, d'ouvrages feuilletés et de ressources empruntées. Des centaines d'heures de recherche, de moments de partage et de jeu. Quatorze ans après l'inauguration de la Médiathèque du Bassin d'Aurillac, le pôle « enfance - ludothèque » est sur le point de se métamorphoser au travers d'un vaste projet de réaménagement.

Basé sur les retours d'expérience des usagers, comme des médiathécaires et ludothécaires, ce projet vise principalement à améliorer les conditions d'accueil, et à convier le plus grand nombre à profiter des ressources sur place. Ainsi, l'éclairage de la zone située au rez-de-chaussée de la Médiathèque va être optimisée. Dans cette

même logique, et pour un meilleur confort des usagers, divers objets acoustiques vont être installés afin de

Je veux un vinyle !

Aucun problème ! Les autres espaces de la Médiathèque restent accessibles durant toute la durée du chantier. Pour celles et ceux souhaitant consulter les ressources sur place en toute tranquillité, des bouchons d'oreille seront à disposition afin de réduire les éventuelles nuisances sonores liées aux travaux.

Pour rappel, la Médiathèque est ouverte **les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13 h à 18 h, le mercredi de 10 h à 18 h, et le samedi de 10 h à 17 h.**

Modalités de prêt adaptées

Dès maintenant, les modalités d'emprunt et de retour des ressources issues des collections « ludothèque » et « enfance » sont adaptées pour tenter de répondre au mieux aux besoins du public. Pendant le mois de janvier, le service de prêt sera interrompu avant de reprendre, dès le 3 février, au 18 place de la Paix. A noter également que, durant les travaux, la boîte à retours reste accessible pour les documents compatibles (suivant format).



réduire le volume sonore important lors des pics de fréquentation.

Un accueil centralisé

Les banques d'accueil vont quant à elles être repensées en une banque commune en vue de faciliter l'accueil du public et le travail des agents. Le mobilier sera également en partie renouvelé pour favoriser les moments de jeu, de lecture et d'apprentissage dans un environnement convivial et sécurisé. En parallèle, les collections vont être réorganisées

pour permettre une visite simplifiée et intuitive pour tous. Une réflexion est actuellement menée afin de proposer des espaces multi-supports liés à des thématiques comme la lecture, la parole ou encore l'écriture. Un espace pour les tout-petits (de 0 à 3 ans) pourrait aussi voir le jour avec une attention particulière donnée à l'éveil des sens.

« Annexe » au 18 Place de la Paix

Programmés à partir du mois de février, et d'une durée prévisionnelle de quatre à six mois, les travaux vont nécessiter la fermeture du pôle « enfance-ludothèque » dès la rentrée scolaire du mois de janvier. À partir du 3 février, une « annexe » sera ouverte au rez-de-chaussée de l'immeuble situé au 18 place de la Paix, au niveau de l'accueil de la Collectivité. Environ un tiers des ressources de la ludothèque et des collections enfance (0 à 8 ans) de la Médiathèque y sera proposé à l'emprunt.

Des médiathécaires et ludothécaires seront également sur place pour accueillir, renseigner les usagers et enregistrer les prêts. Jusqu'à la fin des travaux, les ressources empruntées à partir du mois de février devront donc être retournées dans cet espace temporaire, ouvert aux mêmes horaires que la Médiathèque. Néanmoins, l'espace dédié étant restreint, le jeu et la lecture sur place ne seront pas possibles.

Projet « Et si on se racontait des histoires ? »

L'ouverture du petit village de cabanes !

Après des mois de travail dans l'ombre, le village de « Cabanes Hurlantes » est sur le point d'ouvrir ses portes ! Depuis le début de l'année, la Médiathèque du Bassin d'Aurillac pilote et coordonne un projet collectif de création artistique avec une dizaine de structures médicales et sociales du territoire. Née à la suite d'un appel à projet régional « Culture et Santé » animé par l'association InterSTICES, cette création est basée sur le partage, la construction d'une narration commune... et d'un village de cabanes. Les vendredi 13 et samedi 14 décembre, le village s'installe à la Médiathèque et invite ses premiers visiteurs à le découvrir.

Douze cabanes sont installées. Créées de toutes pièces par les participants et conçues comme des espaces immersifs, elles sont le théâtre d'histoires, réelles ou fictives, enregistrées dans les différents établissements

après d'une grande mixité de publics. Au fil de la visite, la parole se dilue, se partage et les capsules audio s'enchaînent. A la fois sensibles et intimes, elles mêlent les souvenirs d'enfance, le vécu, l'imaginaire, l'anecdotique.

Pour cette grande première, la Médiathèque dédie une soirée à la découverte des cabanes et de leurs histoires. Vendredi 13 décembre, jusqu'à 23 h, chacune et chacun pourra prendre le temps de s'immerger dans les récits proposés et de participer à différents ateliers, en présence de la Compagnie « Plaisir d'Offrir, Joie de Recevoir », à l'initiative du projet artistique. Et, comme dans chaque village, les moments de fête se célèbrent dans un esprit convivial, agrémenté d'une bonne soupe préparée ensemble, directement sur place. Le lendemain, c'est rebelote de 10 h à 17 h !



Maisons
d'en France
MASSIF CENTRAL

rejoint

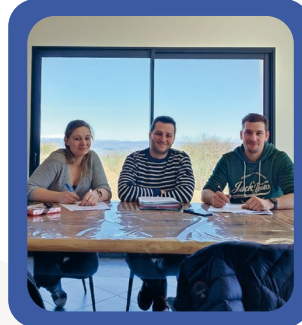
polygone

Depuis plusieurs décennies, **Polygone** et **Maisons d'en France Massif Central** vous accompagnent dans vos projets immobiliers.

Avec ce regroupement, nous affirmons notre volonté de **proposer une offre claire** et cohérente, sous une **marque unique polygone** afin de poursuivre notre mission sociale en garantissant des **parcours d'accession de qualité et responsables**.

Ce changement vise à **renforcer notre engagement** en faveur de l'accession à la propriété et à **simplifier notre offre** pour mieux répondre à vos attentes.

Nos équipes, riches de leur **expérience** et de leur **savoir-faire**, continueront à accompagner chacun de vos projets avec le même professionnalisme et la même proximité.



Votre agence à Aurillac



1, Av. Georges Pompidou
15000 Aurillac



04 71 46 24 24
polygone15@polygone-sa.fr



toutes nos offres sur :
www.polygone-sa.fr



LA GALERIE
AURILLAC

NOËL SE VIT À LA GALERIE
20 BOUTIQUES ET RESTAURANTS

© : shutterstock, RCS Paris 424 064 707

CLEOR
VIVEZ • BRILLEZ • AIMEZ



BEAUTY SUCCESS
Une histoire de famille & de beauté depuis 1995

BRÉAL



CACHE CACHE

Visagis

BONOBONO

Schéma des Mobilités

Crédits photos : Freepik

L'Agglomération d'Aurillac avance vers une mobilité durable et connectée grâce à son Schéma des Mobilités. Initié dans le cadre de son Projet de Territoire 2021-2026, il vise à améliorer les déplacements au quotidien tout en réduisant l'usage de la voiture individuelle, en vue de diminuer les émissions de gaz à effet de serre.

Basé sur un diagnostic approfondi et une concertation citoyenne, un plan d'actions de réorganisation des transports a vu le jour. Il cible en priorité le développement du covoiturage, des transports en commun, et des infrastructures cyclables, avec des actions concrètes prévues jusqu'en 2035.



Schéma des Mobilités

Vers une mobilité durable et connectée

Le Schéma communautaire des Mobilités, lancé en 2022, a pour ambition d'accompagner l'évolution des déplacements du quotidien sur le territoire. Après un diagnostic approfondi et une concertation citoyenne, dix actions prioritaires ont été identifiées pour un territoire mieux structuré et accessible à tous.

Dans le cadre du Projet de Territoire 2021-2026, l'Agglo d'Aurillac (CABA) a lancé un Schéma des Mobilités, visant à réorganiser les transports et les services de mobilité sur son territoire. En cohérence avec l'axe stratégique de la « Qualité de vie durable », ce schéma a pour objectif de faciliter les déplacements quotidiens pour les dix prochaines années, tout en réduisant l'usage de la voiture individuelle afin de lutter contre les émissions de gaz à effet de serre.

Première étape de ce projet à long terme, l'étude du Schéma des Mobilités a été lancée en novembre 2022. Son objectif : identifier les usages et besoins en termes de déplacements sur le territoire de l'agglomération, en

lien avec les intercommunalités voisines et la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Sa réalisation a été confiée au bureau d'études Lee Sormeau auquel est associé le CPIE de Haute-Auvergne pour le volet concertation, venu enrichir ce diagnostic.

Un diagnostic collaboratif pour des solutions adaptées

Afin d'identifier les pratiques actuelles et recenser les suggestions des habitants sur la thématique, un questionnaire leur a ainsi été adressé au printemps 2023 (en ligne et par voie postale). Plus de 1 000 réponses ont été enregistrées. En parallèle, des ateliers participatifs ont



été organisés à Aurillac et dans les quatre sous-bassins du territoire (Vallée de la Cère, Ouest Agglo, Vallée de l'Authre et Vallée de la Jordanne).

Trois principaux centres d'intérêt ont émergé : le covoiturage, les transports en commun et le vélo. Ils ont ensuite fait l'objet d'une deuxième phase de concertation à l'automne 2023 afin d'affiner les problématiques liées. A cette occasion, les citoyens, acteurs économiques et associations ont pu contribuer à la réflexion autour des infrastructures (pistes cyclables, aires de covoiturage) et des services de mobilité pour, à terme, définir les premières fiches du plan d'actions.

Quatre orientations stratégiques pour un territoire connecté

Suite à l'analyse fournie par le bureau d'études et aux différents temps de concertation publique, vingt actions ont été identifiées selon quatre grandes orientations stratégiques. Le comité de pilotage en a ensuite sélectionné dix, dites prioritaires, à mettre en œuvre d'ici 2035. Ces actions visent à structurer l'aménagement du territoire en fonction de ses spécificités locales, en développant des infrastructures adaptées et des services de mobilité à la hauteur des attentes de la population.

Les Transports à la Demande (TAD) révolutionnent la mobilité !

De manière générale, le TAD offre une alternative flexible et écologique aux transports en commun traditionnels.

Ce service permet aux usagers de réserver un trajet personnalisé, via une application ou un appel, avec un véhicule adapté qui se déplace seulement si une demande est faite. Il est particulièrement efficace dans les zones peu desservies ou à faible densité de population.

L'un de ses avantages majeurs est sa capacité à réduire le nombre de véhicules en circulation, limitant ainsi les embouteillages et les émissions de CO². En mutualisant les trajets et en optimisant les parcours, le TAD combine la souplesse des transports privés avec les bénéfices collectifs des transports publics.

Ce type de mobilité devient ainsi un levier pour favoriser l'inclusion sociale en facilitant l'accès aux services essentiels pour les personnes sans voiture ou à mobilité réduite.

Le TAD représente une solution d'avenir, alliant connectivité intelligente, respect de l'environnement et adaptabilité aux besoins des territoires.

Du diagnostic au plan d'actions

Dix fiches actions prioritaires

Avec pour ambition de repenser les déplacements en privilégiant le covoiturage, le transport collectif et le vélo, tout en réduisant la dépendance à la voiture individuelle, le plan d'actions du Schéma des Mobilités s'articule autour de quatre grandes orientations et de dix fiches actions prioritaires. Certaines réalisations verront le jour dès 2025.

Mailler le territoire de points d'intermodalité

L'intermodalité désigne l'utilisation de plusieurs modes de transport au cours d'un même déplacement. Le maillage du territoire en points d'échange est ainsi un enjeu essentiel dans le développement des alternatives à la voiture personnelle. Les actions définies prévoient d'améliorer leur accessibilité en créant des emplacements stratégiques, adaptés à chaque zone du territoire. La diversité des communes sur le territoire impose de repenser les mobilités à trois niveaux :

- L'aire urbaine aurillacoise, le noyau urbain (Aurillac et Arpajon-sur-Cère)
- La première couronne (Giou-de-Mamou, Jussac, Naucelles, Reilhac, Saint-Paul-des-Landes, Saint-Simon, Sansac-de-Marmiesse, Vézac, Ytrac)
- Les communes plus éloignées (Ayrens, Carlat, Crandelles, Labrousse, Laroquevieille, Lacapelle-Viescamp, Lascelles, Mandailles-Saint-Julien, Marmanhac, Saint-Cirgues-de-Jordanne, Teissières-de-Cornet, Velzic, Vézels-Roussy, Yolet)

Action 1 : créer des parkings relais sur les 5 principaux axes d'entrée d'Aurillac

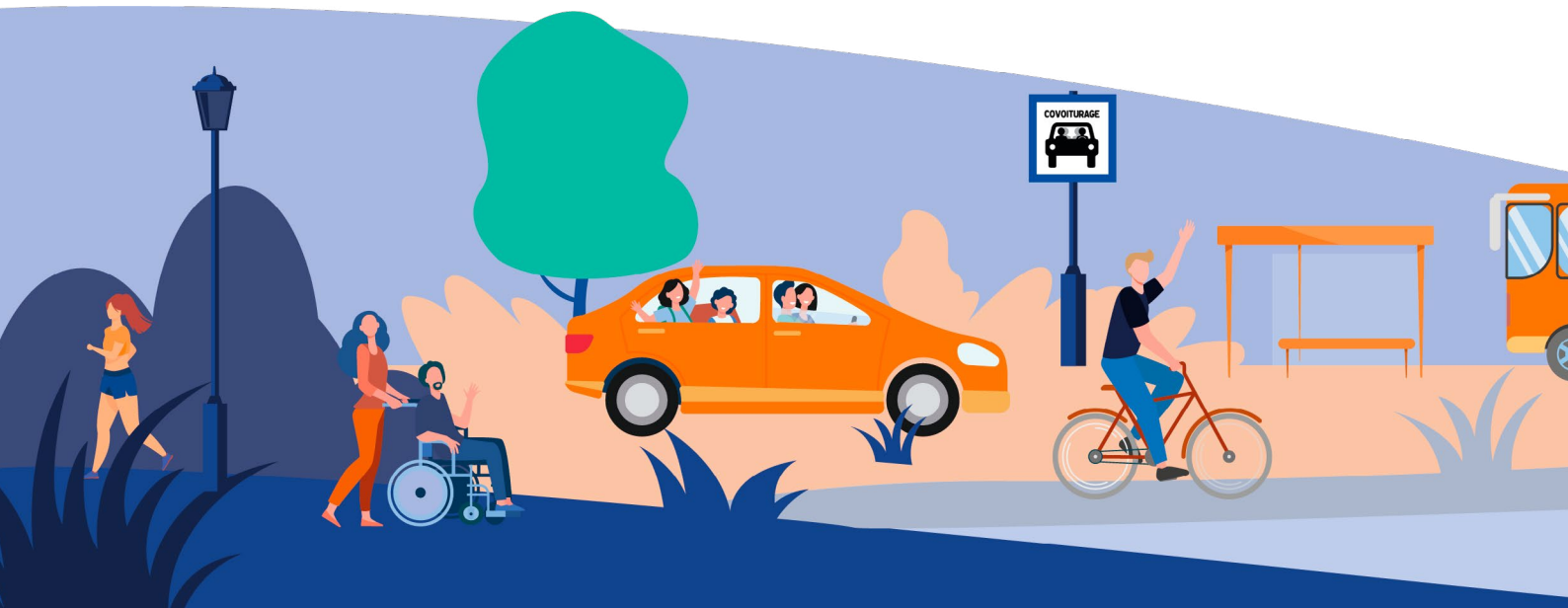
Actuellement, il existe très peu de lieux d'intermodalité sur les voies d'accès d'Aurillac, hormis le parking Georges-Pompidou et le Pôle Mobilités situé à la gare.

L'objectif est de faciliter le changement de mode de transport (report modal) vers des alternatives à la voiture individuelle pour limiter la présence des voitures au sein d'Aurillac et assurer un meilleur taux de remplissage des véhicules, ainsi qu'une utilisation des vélos et des services de transport en commun.

Action 2 : aménager des points multimodaux dans les communes de la première couronne aurillacoise

Aujourd'hui, plus de 13 000 actifs sur le territoire de l'agglomération se rendent à Aurillac en voiture individuelle. A cela s'ajoutent près de 5 000 navetteurs en provenance des autres territoires.

Ce phénomène d'autosolisme (usage de la voiture individuelle) des actifs est symptomatique des territoires ruraux. Créer des points multimodaux de covoiturage, de transport en commun périurbain et de vélo est une solution contemporaine pour répondre à ces enjeux.



Les objectifs sont de diminuer le nombre de véhicules au sein des communes concernées, dans Aurillac et sur les départementales et de regrouper au sein des communes les équipements de mobilité.

Action 3 : mettre en place des lieux de rencontre mobilité au sein des communes les plus excentrées

L'Agglo d'Aurillac compte 14 communes excentrées de la mobilité, où il n'existe pas d'autres solutions fiables que la voiture individuelle pour se déplacer. Ainsi, le diagnostic met en lumière le besoin de réunir les habitants pour covoiturer depuis ces communes et de créer des lieux de rencontre pour les différents modes de déplacement. L'objectif est de permettre aux usagers les plus excentrés de la mobilité de pouvoir se rencontrer en un lieu aménagé et sécurisé pour covoiturer et/ou prendre un Transport A la Demande (TAD).

2 Réorganiser l'offre de transport collectif

Cette orientation a pour but de rendre l'offre de transport public plus efficace et mieux adaptée aux besoins des habitants. Le service de transport collectif actuel ne répond plus aux besoins de l'ensemble des habitants du territoire. Il est essentiel de réorganiser le réseau, en améliorant la desserte, la fréquence et les horaires pour mieux servir la population. Ce réseau joue un rôle social fort, en particulier pour les publics fragiles. Il est donc nécessaire de rendre l'offre plus lisible, de faciliter l'accès pour les personnes à mobilité réduite (PMR) et d'améliorer les informations voyageurs.

Action 4 : questionner les lignes périurbaines et urbaines

Le diagnostic a fait ressortir de nombreux enjeux concernant la desserte en transport en commun du territoire. Les horaires et les fréquences inadaptés aux actifs nécessitent de repenser le réseau Trans'cab. La

mise en service du Pôle Mobilités en 2022 s'est accompagnée du déplacement d'un parking relais, de la mise en service de la gare routière et de la continuité du service de la navette. Son rôle de pôle d'intermodalité est à accentuer notamment vis-à-vis de l'évolution des lignes du réseau.

En questionnant l'offre existante, l'objectif est donc de rationaliser la desserte du territoire en transport en commun, de répondre aux besoins de l'ensemble des publics et d'accompagner le report modal.

Action 5 : relier les points multimodaux à Aurillac en transport collectif

La complémentarité des offres de mobilité et l'opportunité de développer une intermobilité forte sur le territoire, entre covoiturage, transport en commun et modes actifs (comme le vélo ou la marche à pieds), demandent la refonte du réseau de transport collectif pour compléter le maillage des nouvelles mobilités. Les objectifs sont donc de créer des lieux d'intermodalité centrés autour des transports en commun et d'ouvrir le réseau aux extérieurs depuis les points multimodaux.

3 Accompagner le changement de pratique de la voiture individuelle vers une mobilité plus durable

Pour réduire l'utilisation de la voiture individuelle, la Collectivité s'engage à promouvoir une mobilité plus durable. La mise en place de services de transport alternatifs est essentielle, mais leur succès repose sur l'adhésion des usagers et le changement de leurs habitudes.

Pour cela, des actions d'accompagnement et de sensibilisation seront déployées au cours des prochaines années sur le territoire. Elle devront notamment permettre de lever les freins psychologiques à l'utilisation de modes de transport différents de la voiture individuelle et informer les publics vulnérables des alternatives disponibles.



Action 6 : encourager le développement des Plans de Mobilité Inter Employeur PDM(I)E et communiquer sur le Forfait Mobilités Durables

Les entreprises, principales sources de déplacements des actifs, sont majoritairement concentrées à Aurillac (96 %). Il est essentiel de soutenir le développement de plans de mobilité inter-entreprise. Les objectifs sont d'encourager l'Agglomération d'Aurillac à jouer un rôle exemplaire, d'impliquer activement les entreprises dans la mobilité, et de proposer diverses solutions adaptées aux actifs.

Action 7 : communiquer autour du covoiturage et de la création de communautés par bassin

Le covoiturage est peu pratiqué et peu visible sur le territoire, mais les habitants le voient comme une solution à explorer. Les associations locales et les acteurs du territoire souhaitent encourager cette pratique. Les objectifs principaux sont donc d'augmenter l'usage du covoiturage, notamment en lien avec le développement des points d'intermodalité, et de lever les obstacles grâce à un accompagnement et des mesures de sécurité.

Action 8 : réaliser un schéma directeur des infrastructures cyclables

Le territoire de la CABA, avec son relief marqué par quatre vallées, rend la pratique du vélo difficile en raison des dénivelés et du manque d'aménagements sécurisés. Pour remédier à ces obstacles, il est apparu nécessaire de réaliser un document structurant qui regroupe toutes les actions favorisant l'usage du vélo.

Déjà en route (*cf. encadré ci-dessous*), le schéma cyclable a vocation à organiser les actions et initiatives proposées dans un cadre clair et à développer une offre cyclable adaptée à l'échelle du territoire de l'agglomération, encourageant ainsi le report vers ce mode de transport.

Prochaine étape

Parmi les prochaines étapes clés, la mise en place d'un **schéma cyclable** s'avère essentielle. Cette étude a débuté en novembre 2024 et se poursuivra jusqu'en juin 2025. Elle doit permettre de définir les aménagements nécessaires pour encourager et sécuriser l'usage du vélo sur l'ensemble du territoire. Là encore, une phase de concertation avec les habitants et les acteurs locaux viendra enrichir la réflexion pour garantir un réseau cyclable en adéquation avec les réalités du terrain.

4 Conduire des actions partenariales à l'échelle départementale et régionale

Enfin, cette orientation a pour finalité de renforcer les connexions entre le territoire de l'Agglo et les régions voisines. La CABA joue un rôle central dans les déplacements à grande échelle, notamment avec les interconnexions entre les territoires voisins. Afin de mieux structurer ces flux, particulièrement pour les trajets domicile-travail, il est essentiel de promouvoir des alternatives à la voiture individuelle. Cela inclut le développement du covoiturage, des transports collectifs (Cars Région, TER) et des déplacements à vélo. L'objectif est de renforcer l'intermodalité et l'interopérabilité des réseaux, d'améliorer la desserte ferroviaire et de coordonner les actions avec les autres territoires.

Action 9 : travailler en lien avec les partenaires la desserte ferroviaire du territoire

Le territoire est traversé par une ligne ferroviaire reliant Brive, Toulouse et Clermont-Ferrand, mais elle est peu adaptée aux trajets quotidiens, surtout pour les actifs. L'objectif principal est d'améliorer les déplacements en train pour les personnes faisant régulièrement la navette au moyen d'un transport public ou d'un véhicule privé, de son habitation à son lieu de travail, et les scolaires.

Action 10 : coordonner les actions de mobilité avec les territoires voisins, à l'échelle du SCOT et du Département du Cantal.

Avec Aurillac comme ville centre, le territoire de l'agglomération bénéficie d'une influence qui dépasse ses limites territoriales. Pour améliorer les services de mobilité, il est essentiel de les concevoir avec une approche collaborative, favorisant une synergie entre tous les acteurs. L'objectif principal est d'encourager des déplacements durables au moins à l'échelle du Bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Chataignerai.





Trois questions à..

Sébastien Prat

Vice-Président en charge des Mobilités et des Transports urbains

L'idée d'un schéma des mobilités est apparue dès le début du mandat actuel. Aujourd'hui, le projet entre dans une nouvelle phase. Comment retraceriez-vous le chemin parcouru ?

« L'idée était présente dès notre feuille de route initiale. L'objectif était d'obtenir une photographie précise des déplacements sur le territoire et de mieux comprendre les besoins des usagers. Pour cela, la concertation était une étape clé de l'élaboration du schéma. Elle nous a permis de recueillir les attentes et besoins des élus locaux ainsi que des citoyens. Ces contributions ont enrichi notre diagnostic et garantissent que les solutions développées soient réellement adaptées aux spécificités du territoire et à ses habitants.

Le schéma vise ainsi à intégrer les actifs dans les transports en commun, à promouvoir les déplacements à vélo, et à désengorger les axes routiers. C'est une belle opportunité pour notre territoire. Face aux enjeux écologiques et sociaux (se déplacer coûte de plus en plus cher dans le budget des familles), ce schéma offre une chance de bâtir une mobilité alternative, pensée pour tous les publics.

Nous avons consacré ce mandat à la réflexion et à la concertation, mais il est désormais temps d'agir aux côtés des communes et des citoyens pour construire un réseau global et durable. »

Le diagnostic a fait ressortir une vingtaine de fiches-actions pour le territoire. Une dizaine a été jugée prioritaire. Quelles sont celles qui vont être déployées en premier ?

« Le schéma des mobilités est interdépendant : il prend en compte tous les modes de déplacement, y compris la voiture. On ne peut pas développer un axe sans agir sur les autres.

Parmi les priorités, le schéma directeur cyclable est en préparation. Une étude vient d'être lancée et ses conclusions sont attendues pour la fin du second semestre 2025. L'objectif est de connecter les communes de la première couronne à Aurillac et de relier les pôles d'emploi aux différentes communes. Pour cela, deux grandes orientations se dessinent. D'une part, la création de points d'intermodalité adaptés aux cyclistes pour faciliter les connexions entre différents modes de transport ; et, d'autre part, la proposition d'itinéraires cyclables cohérents et sécurisés.

Un autre axe fort est le covoiturage. Il s'agit d'un levier essentiel pour limiter l'autosolisme, c'est-à-dire l'utilisation individuelle de la voiture, et désengorger les axes routiers ainsi que le centre-ville d'Aurillac. Nous explorons notamment la création d'une ligne virtuelle entre Aurillac, Jussac et Saint-Cernin via l'application Mov'ici (plateforme numérique de

la Région Auvergne-Rhône-Alpes dédiée au covoiturage principalement axée sur les trajets domicile-travail). En s'appuyant sur cette même application, nous réfléchissons aussi à des incitations financières pour les covoitureurs.

Enfin, le renforcement de la desserte ferroviaire pour les actifs est également soumis à réflexion. »

La réorganisation des lignes de transport collectif est également au cœur du plan d'actions établi. Des mesures ont-elles déjà été imaginées ?

« Il s'agira d'abord d'ajuster les fréquences et les horaires sur le noyau urbain, tout en tenant compte des besoins spécifiques des actifs, des scolaires et des publics fragiles. Nous allons également travailler sur des connexions stratégiques avec les bassins d'emploi, comme celui de l'hôpital, par exemple. Enfin, le développement de parkings relais viendra compléter le réseau en lien avec le Pôle Mobilités d'Aurillac, et la navette centre-ville créée il y a déjà plus de vingt ans.

Le Transport à la Demande fait également partie de l'équation. Il apparaît comme une solution pertinente, surtout dans les communes excentrées. Ce type de service s'inscrit parfaitement dans une approche moderne et responsable, plus souple et adaptée aux besoins locaux. »



OPAH 2023 - 2027

Une rénovation globale pour le prix des fenêtres !

Engagée depuis l'an passé dans une nouvelle OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat), l'Agglomération a fait le choix de prioriser les rénovations énergétiques ambitieuses. Dans le quartier de Belbex à Aurillac, une maison en cours de rénovation fait preuve d'exemplarité.

Engager la rénovation globale de son logement ? Elle ne l'aurait jamais imaginé. Lorsqu'elle visite sa maison dans le quartier de Belbex à Aurillac, en fin d'année 2023, Christelle envisage une rénovation partielle : changement des fenêtres, réhabilitation du système électrique et redistribution des espaces de vie. Après réalisation de plusieurs devis, ces travaux rentrent dans le budget qu'elle s'était fixé. La chaudière ? L'isolation ? Elle verrait dans un second temps, lorsque les finances le permettraient. Ça, c'était sans compter sur l'intervention de l'un de ses amis !

Au détour d'une conversation, il lui conseille de se renseigner et de prendre rendez-vous auprès de Cantal Renov'Énergie, le service public de rénovation énergétique du département. « Sur place, un conseiller a examiné mon dossier et m'a indiqué qu'une rénovation globale de la maison serait bien plus avantageuse et que

je pourrais potentiellement bénéficier d'aides pour cela, se remémore-t-elle. Il m'a donc orientée vers SOLIHA Cantal pour la suite de mes démarches. Un technicien est alors venu à la maison pour réaliser un diagnostic du logement, complémentaire à celui de la vente. »

Passage d'une classe énergétique G à B

Chaudière à fioul, fenêtres simple vitrage, isolation insuffisante voire inexistante : le verdict est sans appel, la maison de Christelle est en classe énergétique G. Deux scénarios de rénovation lui sont alors proposés, en fonction du reste à charge possible. Pour elle, ce sera une rénovation énergétique globale comprenant : l'isolation des murs par l'extérieur et des planchers bas, l'installation d'une VMC, le remplacement des fenêtres, la pose de volets isolants et l'installation d'une pompe à chaleur en substitution de la chaudière à fioul.

L'ensemble de ces réalisations a permis au logement de faire un saut de cinq classes énergétiques, et d'atteindre l'étiquette B, soit un gain énergétique d'environ 71,5 %. Pour concrétiser ces travaux d'envergure, Christelle a pu compter sur les aides mobilisables dans le cadre de l'OPAH, à savoir MaPrimeRénov' « Rénovation Globale » de l'Anah et une subvention complémentaire « Projet performant » de l'Agglomération d'Aurillac.

« La facture globale s'élève à environ 83 000 €, et les différentes aides m'ont permis de couvrir un peu plus de 66 500 €, détaille-t-elle. Pour faire simple, le reste à charge équivaut plus ou moins au budget que représentait initialement le changement de mes fenêtres. Sans ces aides, je n'aurais jamais pu imaginer réaliser de tels travaux. » En plus de l'électricité, Christelle a également pu envisager le changement de la cuisine, non prévue dans les premières prévisions.

Rénovation exemplaire

« Les rénovations ambitieuses comme celle-ci sont notre priorité dans le cadre de l'OPAH 2023-2027, détaille Angélique Martins, Vice-présidente de l'Agglomération en charge de l'Habitat et de la Politique de la Ville. Elles permettent d'atteindre un véritable confort thermique d'hiver comme d'été, et la réalisation d'économies importantes pour les occupants. Cette rénovation apparaît pour nous comme exemplaire, et doit être inspirante pour tous les propriétaires du territoire, qu'ils soient occupants ou bailleurs. »

D'autant plus que les travaux ont été réalisés en un temps record ! Après la signature de la vente en janvier dernier, Christelle et ses enfants ont pu emménager dans leur maison rénovée en août. « Il faut attendre d'être officiellement propriétaire pour déposer les dossiers de subvention, rappelle-t-elle. Ensuite, il est important d'attendre la validation et l'accord officiel pour débiter les travaux. L'idéal est de pouvoir avancer sur le dossier pendant la durée du compromis afin d'avoir toutes les pièces nécessaires au montage du dossier dès l'obtention des clés, et ainsi ne pas perdre de temps. »

Le conseil à donner ?

Bien faire les étapes les unes après les autres. Et, surtout, ne jamais débiter les travaux avant l'obtention des accords définitifs !

Du nouveau pour les bailleurs !

Dans le cadre de sa politique volontariste en matière de rénovation du parc de logements privés, l'Agglomération d'Aurillac a été sélectionnée pour expérimenter un nouveau dispositif d'information gratuit, baptisé Bail'Rénov. À destination des propriétaires bailleurs, il a vocation à accompagner et inciter les rénovations de « passoires thermiques ».

En partenariat avec l'ADIL du Puy-de-Dôme, une réunion d'information en visioconférence est organisée le mardi 17 décembre de 12h15 à 13h45. Décryptage des textes, nouveau DPE, aides disponibles pour des travaux de rénovation : un conseiller répondra à un maximum de questions !

Inscription et informations via le flashcode ci-contre



Le suivi est ensuite très simple. « Un espace en ligne sur un site dédié détaille toutes les étapes à suivre et permet d'être informé de l'avancement du projet. Après la première phase des travaux et le paiement des premiers artisans, j'ai pu demander un acompte que j'ai reçu directement sur mon compte sous une semaine environ. »

Au-delà de l'accompagnement en faveur des demandes d'aides, SOLIHA Cantal apporte également des conseils et un suivi durant tout le projet. « Si besoin, ils conseillent sur le choix des propositions des artisans, illustre Christelle. Ce qui aide bien lorsque l'on ne s'y connaît pas trop. Le contact est simple et rapide, que ce soit par mail ou par téléphone »

OPAH-RU 2019-2024 :

1^{er} bilan en trois chiffres clés !

107 logements financés dans l'hyper-centre d'Aurillac

2,4 millions d'euros de subventions versés, dont 260 000 € de la CABA

14 immeubles réhabilités, dont la majeure partie étaient vacants et très dégradés

CASA ROSA

De la terre à l'assiette

Céline Bertrand, avec son entreprise Casa Rosa, propose plusieurs prestations culinaires autour de recettes équilibrées et de saison. Tout est fait maison et travaillé avec des produits locaux.

Tajine au blé fumé en Margeride, couscous au millet du Cantal, *chili sin carne* aux lentilles de la Planèze, Céline Bertrand revisite chaque semaine les produits du terroir pour proposer des plats équilibrés et gourmands, parfois aux inspirations et saveurs d'ailleurs.

Formée en nutrition, Céline a d'abord fait ses armes aux côtés de chefs cantaliens, avant de s'installer comme cheffe à domicile et de travailler en collaboration avec plusieurs traiteurs du territoire. En 2023, elle crée Casa Rosa et décide de se détacher des étiquettes de cheffe à domicile ou de traiteur, trop restrictives. Désormais, elle partage simplement avec différents publics sa passion et une vision de la cuisine, aussi influencée par ses origines espagnoles.

Des box repas équilibrées pour les entreprises

D'ailleurs, quand elle lance Casa Rosa, Céline Bertrand parle de « tapas pour le déjeuner ». « Sauf que tapas, ça ne parlait pas assez, ici cela fait penser à des petits plats à partager. Les clients avaient peur de ne pas avoir suffisamment à manger... Depuis que je parle de box repas équilibrées, les commandes ont décollé et tout le monde mange à sa faim ! », sourit la créatrice.

Les box repas équilibrés, ce sont trois propositions de menu par semaine, livrées froides à la pause-déjeuner sur le lieu de travail, dans des contenants micro-ondables, à 90% compostables ou 100% recyclables. Que ce soit dans l'Etoile des box à 19 €, ou les box BB et Fraîcheur à 15,20 €, chacune contient une entrée, un plat et son accompagnement, ainsi qu'un dessert. Il est possible de demander une bouteille d'eau, une boule de pain aux céréales ou une assiette de fromages en complément. « Tout est fait maison et cuisiné le jour même ou la veille. Je demande de réserver au moins 48 h avant pour garantir la fraîcheur des box et gérer au mieux les stocks afin de ne pas gaspiller. ».



Les intolérances et allergies sont systématiquement indiquées sur le menu. Pour la cheffe, c'est une évidence : « avec mon expérience en nutrition, je cuisine et expérimente beaucoup le sans sucre et le sans gluten, mais aussi avec des options végétariennes. J'essaie toujours de proposer trois box variées pour que tout le monde s'y retrouve et si besoin, j'adapte sans problème ». Les vendredis et samedis soir, Céline décline, sur commande, les box de la semaine en service traiteur pour les particuliers.



Cuisiner des produits de chez nous

Associée au Projet Alimentaire de Territoire de l'Agglomération d'Aurillac, la cheffe cuisine avec des produits locaux et de saison. Les fruits et légumes viennent du GAEC Elevage THERON à Roannes-Saint-Mary, la viande de bœuf Salers est bio et provient de la Ferme de Lalande à Sansac-de-Marmiesse, la viande de porc, elle, vient de la Coopérative Eleveurs du Pays Vert du groupe Altitude. « *Cuisiner et revisiter des produits frais du terroir, c'est ma valeur ajoutée. Cela permet aussi de créer du lien directement avec les producteurs et de promouvoir la filière locale auprès de mes clients.* »



Partager son savoir-faire

À côté des box, Casa Rosa propose des ateliers à destination des écoles, des centres sociaux ou des collectivités pour permettre à différents publics de s'appropriier le fait-maison et la cuisine saine et équilibrée. « *Que ce soit avec les enfants ou les seniors, les échanges lors des ateliers sont complètement différents, mais tellement enrichissants. C'est la plus belle partie du métier !, se confie Céline. À chaque atelier, on fait une recette autour d'un produit local. J'introduis aussi des notions comme cuisiner sans sucre ou pâtisser avec des légumes.* »

Forte de son succès, Céline est actuellement à la recherche d'un nouveau lieu pour s'installer et développer son entreprise.

Casa Rosa

☎ 06 87 94 97 22

✉ casarosa15000@gmail.com

📍 casarosa15.com

Et aussi dans l'économie locale : l'inauguration du LIP 2.0

Le LIP (Laboratoire Interprofessionnel de Production), spécialisé dans la production de ferments pour l'agroalimentaire, a inauguré son nouveau bâtiment le vendredi 4 octobre. D'un investissement de 8,5 millions d'euros, ce bâtiment neuf lui permet de doubler sa capacité de production et de disposer d'une nouvelle unité de Recherches et Développement.

Partenaire du Pôle d'Excellence Microbiologie, le LIP c'est en quelques chiffres : **2 740 000€ de chiffre d'affaires** réalisé en 2023, **23 salariés** en 2024, **80 souches multipliées**, **250 références de ferments**



d'affinage produites et commercialisées et **500 clients** en France et en Europe.



Sur cette photo : Aurélien Giraud, ayant participé aux Jeux olympiques de 2024 à Paris, à l'Epicentre à Aurillac

Grands Équipements Sportifs

Le skatepark intérieur fête ses 15 ans

Depuis 2009, le skatepark intérieur de l'Épicentre attire skateurs et BMXeurs de tous horizons. Ce bâtiment communautaire, conçu par la CABA et animé par l'association Session Libre, est devenu, au fil des années, bien plus qu'un simple lieu de glisse...

En 2008, la CABA initie la construction d'un espace de plus de 600 m² dédié aux cultures urbaines dans le cadre de sa politique en faveur de la jeunesse et des grands équipements structurants du territoire. « Notre ambition était claire : offrir aux jeunes et aux amateurs de glisse un lieu unique, conçu pour répondre à leurs besoins, se remémore Charly Delamaide, Vice-Président de l'Agglomération en charge des Équipements et animations sportifs. Contrairement à d'autres Collectivités qui ont fait le choix d'excentrer leur skatepark, nous avons fait le choix de créer un équipement à proximité du centre-ville, parfaitement intégré dans le paysage local et, surtout, desservi par les transports en commun afin qu'un maximum de jeunes puissent en bénéficier. »

Conçu par le cabinet d'architecture Métafore, le bâtiment abrite donc un skatepark de 450 m² ainsi qu'une zone « street ». Très vite, une pièce maîtresse en

est ressortie : le bowl indoor en bois de 250 m², devenu rapidement le joyau de l'association Session Libre, gestionnaire du site et pleinement dédiée à la pratique du skate et du BMX.

Un lieu emblématique de la glisse

Entièrement conçue et fabriquée par les membres de l'association, cette structure en bois se démarque par sa configuration et ses dimensions impressionnantes : rayon de 1,90 m, sections de 1,50 m et 1,90 m. Ses courbes offrent une infinité de possibilités, permettant aux skateurs et BMXeurs de développer des lignes fluides et techniques. Elle est d'ailleurs reconnue comme l'une des rares de ce type en France ! Au fil des ans, la construction initiale a été agrémentée de nouvelles extensions, de l'ajout d'un wall, et même de la fameuse pierre tombale dans la grande partie, faisant de ce bowl un lieu de glisse qui continue de surprendre

les riders les plus expérimentés. « En 2021, à l'occasion de la première édition du King Of Bowl, le bowl de l'Épicentre a bénéficié d'une rénovation complète de sa surface en contreplaqué, garantissant ainsi une qualité de pratique optimale pour les années à venir, détaille Pierre Mercier, directeur de l'association Session Libre. La margelle en corner ajoutée dans le deep end lors de cette rénovation a encore enrichi les possibilités de tricks et de lignes, offrant de nouveaux défis aux riders. » Au quotidien, l'entretien de l'équipement est financé par l'Agglomération, avec une attention particulière à sa surface et à la qualité de ses installations.

Quinze ans après son inauguration, le skatepark intérieur de l'Épicentre est avant tout synonyme de partage : grâce à l'impulsion de Session Libre, il est devenu un lieu de rencontres, d'échange et de progression, où skateurs et BMXeurs débutants et confirmés trouvent leur place. Devant un public souvent nombreux et enflammé, des riders venus de toute la France, et même de l'international (échange avec l'Australie, le Canada et les USA), ont également pu faire le show lors de nombreux événements organisés par l'association.



D'évènements en évènements, l'aventure continue

Des Jams de Noël qui rassemblent la communauté locale chaque fin d'année, aux événements d'envergure nationale et internationale comme le Bowl On Fire ou encore le Championnat de France de Skateboard en 2015, ces moments ont placé l'Épicentre sur le devant de la scène nationale du skate et BMX, et largement contribué à la renommée de l'équipement.

« Après 15 ans d'existence, le bowl indoor de l'Épicentre reste plus dynamique que jamais. Session Libre continue de proposer des événements, des compétitions, et surtout, un lieu où la passion pour le skate et le BMX s'exprime pleinement au quotidien grâce à sa riding school, qui n'a jamais autant compté d'inscrits qu'aujourd'hui. », précise Edouard Lassus, agent de développement de l'association. Cette école, qui propose des cours de skate et de BMX adaptés à tous les âges et niveaux, joue un rôle clé dans la transmission des valeurs des cultures urbaines, en attirant de nouveaux pratiquants et en consolidant la communauté locale.

Et l'association l'assure : la prochaine décennie s'annonce tout aussi palpitante, avec un renforcement des activités déjà proposées, des nouveautés et des défis à relever pour les riders !



Mêler sensibilisation environnementale et street-art...

En octobre, un projet de fresque murale, initié par l'association CVAD (Cantal Vallée Aventures et Découvertes) et produit par l'association 10ème Art, a vu le jour à Arpajon-sur-Cère, à proximité immédiate de la base de canoë-kayak.

Le service GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) de l'Entente Cère Amont (CABA, Châtaigneraie Cantalienne et Cère et Goul en Carladès) a profité de la création de la fresque, par l'artiste Hugo Gravel, pour réaliser plusieurs médiations autour des écosystèmes aquatiques avec les classes de CE2 de l'école d'Arpajon-sur-Cère.

Velzic / Saint-Simon

Des terrains de jeux pour les bikers !

Développer le VTT et devenir la porte d'entrée des activités de plein air dans la Vallée de la Jordanne : une ambition partagée par les Communes de Saint-Simon et de Velzic. Les équipes municipales souhaitent en effet répondre à une demande grandissante des jeunes habitants et des associations locales en créant deux *bike park* complémentaires. Ces projets s'inscrivent dans le programme « Petites Villes de Demain » engagé par la CABA, grâce auquel l'ensemble des études de faisabilité ont été entièrement financées.



Inauguré le 28 septembre 2024 à l'occasion de la Dériv'Chaînes, le *bike park* de Velzic propose un parcours complet de modules et de pistes à destination des débutants. Lieu de pratique déjà bien adopté par les jeunes Velzicois, les associations de la vallée, les centres sociaux, mais aussi l'école de Vélo, la piste va également permettre à l'Éducation Nationale de former des encadrants au « savoir rouler à vélo ». D'un montant total de 20 100€ HT, la Mairie a bénéficié de 10 049€ de subventions de l'Etat avec l'Agence Nationale du Sport, de 4 239€ de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et d'une aide de 1 800€ de l'association la Dériv'Chaînes, les 4 012€ restants ont été financés par la Commune.

À Saint-Simon, c'est sur le hameau d'Aigueparse que le *bike park* à destination des vététistes confirmés a trouvé place. Les travaux d'aménagement des trois pistes ont commencé à l'été 2024, mais les modules ne seront installés qu'au printemps 2025. Créé sur un terrain communal, où randonneurs et traileurs avaient l'habitude de circuler, la commune travaille sur l'ouverture en contre-bas d'un ancien chemin, afin de permettre aux randonneurs de rejoindre le GR en toute sécurité. La Mairie de Saint-Simon a obtenu une aide de 9 960€ de la Région et de 7 470€ de l'Agglomération d'Aurillac grâce au Fonds de Soutien à l'Investissement des communes. Sur un total de 24 900€ HT, la Commune a financé la création du *bike park* à hauteur de 7 470€.

Labrousse

Aménagement de la Place de la Fontaine

Depuis l'installation de la Mairie et de la maison des services face à l'église, la Municipalité souhaitait réaménager à travers des travaux de voirie, la place de la Fontaine, afin de poursuivre ses actions de sécurisation du bourg et d'amélioration de l'accessibilité aux services. Ces travaux se sont terminés cet été et ont permis de mettre en valeur l'accès à l'église et l'entourage du calvaire. Mise en place d'espaces verts, dallage en pierre naturelle, réfection des zones de stationnement et de circulation, le réaménagement de la place s'élève à un montant total de 108 115€ HT. La Commune de Labrousse a obtenu une aide de 11 951 € de l'Etat, de 15 000€ du Département du Cantal et de 20 000€ de

l'Agglomération d'Aurillac grâce au Fonds de Soutien à l'Investissement des communes.



Naucelles

Inauguration de l'avenue Henri Mondor

Comment (re)donner un centre-bourg vivant au village de Naucelles ? Soulevée il y a environ dix ans, cette problématique est très vite devenue le fil conducteur des actions engagées par la Municipalité. L'ouverture d'une pharmacie, d'une boulangerie, la construction de la Halle, l'engagement dans le programme « Petites Villes de Demain »... Projet après projet, la commune de Naucelles



se rapprochait de son ambition. Cependant, l'avenue Henri Mondor, et ses quelque 10 000 véhicules par jour, subsistait comme une ombre au tableau. Dès 2020, un nouvel objectif était donc fixé : passer de la route à la rue, en réfléchissant à un axe moins roulant. C'est aujourd'hui chose faite !

Le 6 octobre dernier, les travaux débutés en décembre 2023 sur l'avenue et la nouvelle place de Lardennes ont été inaugurés en présence, notamment, de l'ancien Préfet du Cantal, Laurent Buchaillat, et des représentants des différents co-financeurs de l'opération. D'un montant total d'environ 1,1 M€ HT, soutenu par l'Agglomération d'Aurillac, le Département et le Syndicat départemental d'énergies, ce projet a ainsi permis : l'enfouissement des réseaux secs et humides, la création d'un trottoir partagé vélos/piétons, le remplacement d'une vingtaine d'éclairages publics, l'installation d'une borne de recharge rapide, la sécurisation de l'axe routier en particulier grâce à l'abaissement de la vitesse, et la pose d'un nouveau revêtement sur la chaussée visant à limiter les nuisances sonores pour les riverains. Une voie douce entre Naucelles et Reilhac, baptisée « Allée de Cantal », a également vu le jour.

Crandelles

Bienvenue « Chez Sab » !

Sabrina Carcanague, accompagnée de Julie, sa première employée, également pâtissière de formation, a repris début septembre la gérance du bar-restaurant au bord du Lac des Génévrières à Crandelles. Originaire du Nord de la France, Sabrina est installée avec sa famille depuis 15 ans dans le Cantal où elle a travaillé comme cuisinière à l'hôpital d'Aurillac, avant de se lancer dans cette nouvelle aventure. « *Je propose une nouvelle carte toutes les trois semaines. J'aime avant tout travailler avec des produits frais, locaux et de saison.* », précise la gérante. Menu ouvrier en semaine, planches à partager le vendredi soir et menu à la carte le dimanche midi, l'offre variée de ce nouvel établissement plaît aux habitants de la commune qui aiment s'y retrouver, mais aussi à la Municipalité : « *Sabrina a répondu à un appel à projet pour redynamiser le seul commerce de la commune et son projet très réfléchi nous a tout de suite convaincus. Pour l'accompagner dans son installation, la Mairie a fait rénover la cuisine.* », explique Monsieur Malbos, 1^{er} adjoint au Maire de Crandelles.



📍 3 rue du Lac, Crandelles • ☎ 04 71 63 25 30
🕒 du lundi au vendredi de 7 h à 15h30 • vendredi de 7 h à 15h30 et de 19 h à 2 h • dimanche de 9 h à 15h30

Ytrac

Entretien raisonné de la forêt de Branviel

Dans le cadre de la gestion durable des parcelles communales de la forêt de Branviel, les services de l'Office National des Forêts (ONF) ont procédé cet automne à des actions d'éclaircissement du boisement pour favoriser le développement des feuillus et des conifères.

L'ONF et la Commune d'Ytrac ont fait appel à Vincent Lechevallier, débardeur professionnel dont la particularité est d'utiliser des chevaux en lieu et place des engins forestiers, afin de respecter un maximum la biodiversité lors de travaux en forêt. Le cheval, grâce à sa légèreté et son agilité, permet de préserver la qualité productive des sols tout en minimisant les dégâts sur l'écosystème.

Les écoliers Ytracois de l'école du Bex et de l'école des Volcans d'Auvergne ont eu l'opportunité de visiter le chantier forestier en cours. Une promenade commentée leur a révélé les nombreuses essences d'arbres présentes dans la forêt de Branviel. Aux côtés des professionnels,

ils ont découvert les différentes étapes du travail forestier et assisté à une démonstration du travail des chevaux de trait.



TRAVAUX

Voici les principaux travaux que la CABA réalise dans vos communes.

Arpajon-sur-Cère

- ✔ Pose d'une vanne de sectionnement sur le branchement des eaux usées, rue Gabriel Lacoste, site Covial
- ✔ Réhabilitation des réseaux d'eau potable, Mérigot
- ⚠ Réhabilitation de réseaux d'eaux usées et d'eau potable, rue de l'Égalité

Aurillac

- ⚠ Réhabilitation des branchements et réseaux d'eau potable et d'assainissement, chemin d'Antuèjols
- ⚠ Réhabilitation des branchements et réseaux d'eau potable

et d'assainissement avec enfouissement des réseaux secs, rue de la Cère

- ⚠ Réhabilitation de réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales, rue Georges Clemenceau et parvis Georges Clemenceau

Jussac

- ✔ Réhabilitation des réseaux d'eau potable, Caussac

Mandailles-Saint-Julien

- ✔ Réhabilitation des branchements et réseaux d'eau potable et création d'un réseau d'eaux usées avec enfouissement des réseaux secs, Bourg de Saint-Julien-de-Jordanne

Sansac-de-Marmiesse

- ⚠ Dévoiement des réseaux d'eaux usées et d'eaux potable, Bargues

Ytrac

- ✔ Réhabilitation des branchements et réseau d'eau potable avec enfouissement des réseaux secs, av. Louison Bobet
- ✔ Réhabilitation des réseaux d'eau potable et d'assainissement, rue des Marronniers

Réhabilitation plombs

- ⚠ **Aurillac** : Place Gerbert / rue Marmiesse

Les animations de Noël

Déambulations et concert

Christmas Mademoiselles,
compagnie « Les Mademoiselles »,
centre-ville d'Aurillac,
14 décembre, 14h30

Animation de Noël,

Centre Aquatique, Aurillac,
14 décembre de 15h30 à 18h30

Spectacle de magie familial,

avec « Victor le Magicien »,
marché de Noël, Aurillac,
15 décembre à 14h30 et 16 h

La Magie de Noël,

organisée par l'association Latino
Dance,
Dojo, Ytrac,
14 décembre à partir de 16 h et le
15 décembre à partir de 14 h

Comédie musicale de rue

Jazz Band de Mr Noël,
compagnie « Les Enjoliveurs »,
centre-ville d'Aurillac,
21 décembre, 14h30 à 17 h

Spectacle de feu,

compagnie « 64 Degrés »,
place de l'Hôtel de Ville, Aurillac,
21 décembre, 18 h

Spectacle enfant *Le Cirque enchanté*,

compagnie « Kavance »,
centre-ville d'Aurillac,
22 décembre, 15 h et 17 h

Comédie musicale de rue *Flocon Rouge*,

compagnie « Les Enjoliveurs »,
centre-ville d'Aurillac,
21 décembre, 15 h à 17 h

Close-up,

avec « Victor le Magicien »,
marché de Noël, Aurillac,
23 décembre, 15 h

Conte de Noël

Mickey - Il était deux fois Noël,
compagnie « Léz'Arts du Feu »,
Esplanade Crespin, Aurillac,
23 décembre, 18 h

Déambulation musicale,

avec Serge Conjad,
centre-ville d'Aurillac,
24 décembre, de 14 h à 17 h

Animations et jeux en famille,

Square Vermenouze, Aurillac,
27 et 28 décembre, de 14 h à
17h30

Théâtre musical,

Le Secret des Automates,
compagnie « Medusa »,
jardin des Carmes, Aurillac,
28 décembre, 18 h



À venir dans les communes...

Exposition de HEP et Dominique

Thomas,
Cant'as lu,
la maison des artistes, Aurillac,
jusqu'au 31 décembre

Exposition « Des Hommes sur le volcan 100 000 ans d'Histoire dans le Cantal »,

musée d'art et d'archéologie, Aurillac,
jusqu'au 5 mai

Collecte don du sang,

Conseil Départemental, Aurillac,
10 décembre

Visite spectacle, *Et si on se racontait des histoires*,

de la compagnie « Plaisir d'Offrir,
Joie de Recevoir »,
Médiathèque, Aurillac,
13 décembre jusqu'à 23 h et le 14
décembre de 10 h à 17 h

Café-concert avec « Quercy Noïz » et « Les Anges Ailleurs »

Hélitas, Aurillac,
13 décembre, 19h30

Marchés de Noël

Aurillac, Place du Square,
du 12 au 24 décembre

Ytrac

Parvis de la Mairie et
Place Moissinac,
13 décembre, à partir de 16 h,
organisé par l'APE d'Ytrac

Arpajon-sur-Cère

autour de l'Église,
15 décembre, 9 h à 18 h,
organisé par le comité d'animation

Velzic

devant la salle polyvalente,
15 décembre

Vézac

Centre Commercial,
15 décembre,
organisé par l'Association Les Terrons

Ytrac

Foyer du Bex et cour de l'école,
15 décembre, 10 h à 18 h,
organisé par l'APE du Bex

Mandailles-Saint-Julien

Maison de site,
21 décembre, 9 h à 13 h



Jeux de société pour tous,
organisé par l'Ape,
foyer, Sansac-de-Marmiesse,
27 décembre, 15 h à 18 h

Concours de belote,
organisé par l'Ape, foyer,
Sansac-de-Marmiesse,
27 décembre, 20 h

Tournoi de foot en salle « Michel Sinnige »,
organisé par les Anciens de l'US
Jussacoise,
gymnase, Jussac,
28 décembre

Festival Aurillac en jeu,
Aurillac,
2 et 3 janvier

Soirée rock, swing et danses latines,
organisée par Swing in Aurillac,
salle polyvalente, Saint-Simon,
11 janvier à 20h30

Quine de l'APE d'Ytrac,
Halle de Lescudilliers, Aurillac,
12 janvier, 13h30

Soirée choucroute,
organisée par Roannes Ytrac Foot,
salle de la Gare, Ytrac,
15 février, 20 h

Concours de belote,
organisé par le Jordanne Football
Club,
salle polyvalente, Saint-Simon,
18 janvier

Café-concert « The Troubles Breakers »,
Hélitas, Aurillac,
24 janvier, 19h30

Concours de belote,
organisé par Le tilleul Reilhacois,
Reilhac,
26 janvier

Collecte don du sang,
salle polyvalente, Jussac,
30 janvier

Quine,
salle polyvalente, Lacapelle-
Viescamp,
8 février

Concours de belote,
organisé par le Racing Club Saint-
Simon,
salle polyvalente, Saint-Simon,
8 février

Quine de l'APE,
organisé par l'Ape,
foyer Sansac-de-Marmiesse,
9 février, 14 h

Quine,
organisé par l'APE,
Reilhac,
9 février

Concours de belote,
organisé par Reilhac Omnisport,
Reilhac,
16 février

Exposition photos,
organisée par Latino Danse,
Espinat Foot et la Ligue contre le
cancer,
salle expo sous la mairie, Ytrac,
du 21 au 28 février

**Spectacle de pole dance et
cerceau aérien,**
organisé par Jem'pole passion,
Théâtre d'Aurillac, Aurillac,
22 février à 20 h, et 23 février à
15 h

Quine de l'APE du Bex,
Halle de Lescudilliers, Ytrac,
22 février, 20 h

RESINTEL
INGÉNIERIE TÉLÉCOMMUNICATIONS
www.resintel.fr

■ Agence Aurillac
1, rue Ambroise Paré
ZAC du Puy d'Esban
15130 YTRAC
Tel. +33 (0)4 71 48 62 00
resintel.15@resintel.fr

■ Agence Clermont-Fd
9 bis, Rue Ernest Jean Bapt
ZAC de la Fontanille II
63370 LEMPDES
Tel. +33 (0)4 73 15 34 05
resintel.63@resintel.fr

Nos solutions

- Télécommunications
Téléphonie professionnelle
Mitel Silver Partner
Alicatel
Opérateur
- Réseaux informatiques
Câblage cuivre et optique
Wifi / Wimax / Airlan
Sécurité réseaux
Infrastructure réseaux
- Protection des personnes
Appel malade Ascorm, Zettler
Anti-Fugue
Protection travailleur isolé
PPMS
- Protection des biens
Anti-Intrusion
Contrôle d'accès
Vidéo-protection

Notre offre

- audit et expertise
- conseil & accompagnement
- étude technique
- installation & intégration
- formation
- maintenance & réparation
- finance & location

www.resintel.fr | www.access-group.fr

LE CENTRE AQUATIQUE
fête Noël
Le 14 décembre
de 15h30 à 18h30

Enfants : 6,60 € - Adultes : 3,30 €
Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.
Inscriptions obligatoires auprès de l'accueil.

Centre Aquatique du Bassin d'Aurillac - rue du Dr Patck Beraud - 04 71 48 26 80 - centreaquatique.caba.fr

INFOS PRATIQUES

ACCUEIL

18, place de la Paix - 15000 AURILLAC
04 71 46 86 30
Accueil du public de 8 h à 12 h
et de 13h30 à 17h30

REGIE DE L'EAU

18, place de la Paix - 15000 AURILLAC
04 71 46 86 38

CENTRE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE

195, av. du Général Leclerc - 15000 AURILLAC
Eau et assainissement : 04 71 46 48 50
Déchets et tri sélectif : 04 71 46 48 50
Urgence eau/assainissement : 04 71 46 48 60

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

3 place des Carmes - 15000 AURILLAC
04 71 46 86 31

DECHETTERIE DES 4 CHEMINS

Z.A. des 4 chemins - 15250 NAUCELLES
04 71 43 05 76
Du lundi au samedi, 8 h-12h15, 13h30-18 h

DECHETTERIE DE L'YSER

Rue de l'Yser - 15000 AURILLAC
04 71 64 51 08
Du lundi au samedi, 8 h-12h15, 13h30-18 h

STABUS

04 71 48 53 00
Boutique : 3 avenue Gambetta - 15000 AURILLAC
Siège : 8 rue Denis Papin - 15000 AURILLAC
stabus.fr

MEDIATHEQUE

Rue du 139^e RI - 15000 AURILLAC
04 71 46 86 36
mediatheque.caba.fr

CENTRE AQUATIQUE

Rue du Dr Béraud - 15000 AURILLAC
04 71 48 26 80
centreaquatique.caba.fr

OFFICE DE TOURISME

7, rue des Carmes - 15000 AURILLAC
04 71 48 46 58
iaurillac.com

STRUCTURE LOCALE INFORMATION JEUNESSE

Cf. Médiathèque
Rue du 139^e RI - 15000 AURILLAC
04 71 46 86 20

GUICHET D'ACCUEIL ÉTUDIANTS SOLIHA

9, avenue Aristide Briand - 15000 AURILLAC
04 71 48 88 06
cantal.auvergnerhonealpes.soliha.fr

AEROPORT AURILLAC-TRONQUIERES

Ligne aérienne et Tour de contrôle :
04 71 64 50 00

SEBA 15

14, avenue du Garric - 15000 AURILLAC
04 71 63 88 10
seba15.fr / seba15@seba15.fr

LES ÉLUS

Le Président

Pierre MATHONIER

Pour prendre rendez-vous
avec le Président de la CABA,
contactez le 04 71 46 86 47

Les Vice-Présidents

Vous pouvez contacter tout
Vice-Président sur un sujet lié
à son domaine de compétence
au 04 71 46 86 47

Christian POULHES

Administration générale, finances
et contractualisation financière

Magali MAUREL

Développement touristique
et Affaires culturelles

Stéphane FRECHOU

Environnement
et développement durable

Bernadette GINEZ

Ressources humaines

Jean-Luc LENTIER

Développement communal

Isabelle LANTUEJOUL

Zones d'activités économiques
et plateforme aéroportuaire

Gérard PRADAL

Grand cycle de l'eau
et gens du voyage

Angélique MARTINS

Habitat et Politique de la ville

Sébastien PRAT

Mobilités et transports urbains

Nathalie GARDES

Communication et NTIC

Alain COUDON

Urbanisme et PLUi

Maryline MONTEILLET

Équipements touristiques

Charly DELAMAIDE

Équipements et animations sportifs

AGGLOmag

Directeur de la publication : **Pierre MATHONIER**
Vice-Présidente en charge de la Communication : **Nathalie GARDES**
Rédacteur en Chef : **Laura PRADAL**
Rédaction : **Elsa BRUGÈRE, Hélène FRANÇOIS, Carole GIRE**
Conception et photogravure : **Service Communication**
Photos : **Service Communication**
Service Communication de la CABA - Tél : 04 71 46 86 30 - Email : com@caba.fr
Régie publicitaire : Aurillac Développement - Thierry BONNET
Tél : 04 71 46 86 50 - Email : thierry.bonnet@aurillaccongres.com

Imprimerie : CHAMPAGNAC (Aurillac) - N° ISSN : 1765-8993 - Tirage : 30 800 ex



Ce document est imprimé sur du papier provenant de forêts
gérées durablement, avec des encres végétales.

Rejoignez-nous sur

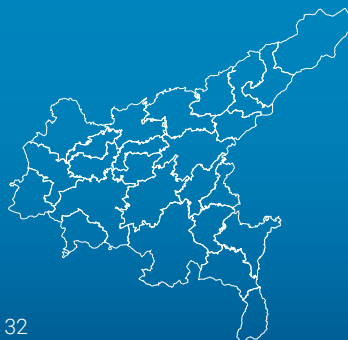


www.fb.com/caba-officiel



3, place des Carmes
CS 80501 - 15005 AURILLAC Cedex

Tél : 04 71 46 86 30 - Fax : 04 71 46 86 32
www.caba.fr - contact@caba.fr



NOS 25 COMMUNES

Arpajon-sur-Cère Aurillac Ayrens Carlat Crandelles
Giou-de-Mamou Jussac Lacapelle-Viescamp Labrousse
Laroquevieu Lascelles Mandailles-Saint-Julien
Marmanhac Naucelles Reilhac Sansac-de-Marmiesse
Saint-Cirgues-de-Jordanne Saint-Paul-des-Landes Saint-Simon
Teissières-de-Cornet Velzic Vézac Vezels-Roussy Yolet Ytrac

AURILLAC DÉVELOPPEMENT PRÉSENTE

VENDREDI 6 JUIN 2025

HERVÉ

JOSEPH KAMEL

JULIEN DORÉ

SAMEDI 7 JUIN 2025

BARBARA PRAVI

PIERRE GARNIER

PASCAL OBISPO



4^{ème}
EDITION
FESTIVAL
AURILLAC
en SCENE
LE PRISME



BILLETTERIE : 04 71 46 86 58 AU CENTRE DE CONGRÈS OU SUR WWW.AURILLACENSCE.COM